



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Santé mentale des jeunes en outre-mer

Question écrite n° 3383

#### Texte de la question

M. Olivier Serva alerte M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins sur la dégradation de la santé mentale des jeunes, notamment en outre-mer. Alors que la santé mentale des jeunes est aujourd'hui au cœur des préoccupations nationales, la situation dans les territoires ultramarins appelle une attention particulière et urgente. Les chiffres y témoignent d'une détresse marquée et d'une intensité qui va en s'aggravant. En Guadeloupe, une étude du centre médico-psychopédagogique Les Lucioles, réalisée en octobre 2024 auprès de 400 jeunes âgés de 11 à 18 ans, révèle que 55 % d'entre eux ont des idées noires. Ces données sont particulièrement inquiétantes et transmettent une réalité tout aussi alarmante dans d'autres territoires ultramarins. En Guyane, par exemple, le « phénomène de contagion suicidaire » dans les villages amérindiens inquiète les autorités sanitaires. Une étude de Santé publique France, menée de 2007 à 2018, indique des taux de suicide jusqu'à huit fois plus élevés que dans l'Hexagone pour les villages isolés de ce territoire. À la Réunion, selon l'Observatoire régional de santé, un décès lié à une tentative de suicide survient tous les quatre jours, faisant du suicide la deuxième cause de mortalité chez les 18-29 ans après les accidents de la route. Face à ce constat, le manque de moyens déployés en faveur de la santé mentale dans ces régions accentue encore la détresse de ces jeunes et de leurs familles. Le nombre de professionnels de santé est insuffisant : les territoires ultramarins comptent entre 7 et 13,8 psychiatres pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 22,5, avec un ratio de 170 psychiatres pour 100 000 habitants à Paris. Ces écarts laissent des jeunes sans le soutien dont ils ont besoin, creusant une fracture sanitaire de plus en plus marquée entre l'Hexagone et les outre-mer. Dans ce contexte, M. le député demande à M. le ministre de bien vouloir préciser les actions concrètes et spécifiques qu'il entend déployer pour renforcer les moyens en santé mentale dans les outre-mer. Il souhaite connaître les initiatives envisagées pour améliorer la prise en charge des jeunes, renforcer le recrutement de personnel qualifié, favoriser la formation des acteurs locaux et développer des infrastructures adaptées à la réalité de ces territoires. Il souhaite savoir si le Gouvernement prévoit de mettre en place des campagnes de sensibilisation et de prévention, adaptées aux contextes culturels et socio-économiques spécifiques des outre-mer, pour mieux accompagner ces jeunes et leurs familles dans un parcours de trop souvent long et complexe.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Serva](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3383

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 janvier 2025](#), page 219